

De: Christine Luchsinger luchsing@sgb.ch
Objet: AW: demande du groupe de travail CGAS
Date: 10 septembre 1999 10:05
À: Claude Reymond cgas@infomaniak.ch

Cher Claude

après avoir retravaillé toutes les notes de notre groupe du travail et les différents étappes de nos propositions je dois avouer que j'ai fait une faute à propos de l'article 73. La réintroduction de cette article était une des revendications de nous à la séance de la commission fédérale. En retravaillons les propositions elle a du m'échapper. Dans la version définitive que je vais envoyer, la revendication de maintenir l'article 73 est de nouveau intégrer. Ce que concerne votre nouvelle proposition d'un article 85d, je ne vois pas de possibilité de l'intégrer dans la proposition de l'USS, puisqu'elle est venue très tard. Je devrais la soumettre au comité de l'USS; c'est plus possible pour les délais. Les membres de notre groupe de travail que j'ai pu atteindre sont d'accord de ne pas proposer votre article dans le projet de l'USS. Mais je défendrai votre proposition de retravailler a'appendice VII dans l'OFIAMT. (Puisque la révision de cet appendice ne fait pas part de la consultation, j'ai encore plus de temps et de chance pour qu'on puisse réaliser une amélioration de cet appendice. J'ai déjà averti le comité de l'USS de ça.)
Je m'excuse pour ma faute et je te remercie de m'avoir averti.
Salutations cordiales
Christine Luchsinger USS

-----Ursprüngliche Nachricht-----

Von: Claude Reymond [<mailto:cgas@infomaniak.ch>]
Gesendet am: Mittwoch, 8. September 1999 19:17
An: Christine Luchsinger
Betreff: demande du groupe de travail CGAS

ci-joint par e-mail ce que je t'envoie par fax ce jour

Claude REYMOND, secrétaire CGAS